

Votre promotion pourrait reprendre à son compte une célèbre épopée grecque : je veux parler des 12 travaux d'Hercule. Avez-vous réellement relevé 12 défis ?

J'en connais quelques-uns :

- Une entrée en formation laborieuse du fait de l'organisation à trois reprises des épreuves écrites d'admissibilité suite à des incidents dans les centres d'examen.
- Une confrontation à une crise sanitaire sans précédent. Ainsi votre promotion a vu la dernière partie de sa formation amputée de la quasi-totalité du dernier stage de professionnalisation compte tenu des mesures de confinement puis des difficultés des SPIP à accueillir les apprenants lors du déconfinement. De même, du fait du confinement, votre promotion n'a pu être notée sur le dernier stage en SPIP.

Mais les défis ne sont pas faits que d'expériences éprouvantes :

- Vous avez montré votre potentiel créatif lors du temps de cohésion de groupe (réalisation de vidéos relatives à l'identité des groupes).
- Vous vous êtes engagés dans les projets extra-scolaires qu'ils soient sportifs, artistiques, citoyens, ...
- Votre promotion a vécu la modification statutaire et le passage en catégorie A en janvier 2019.

- Vous avez participé à l'accueil de notre ancienne Garde des Sceaux.

Après tous ces défis, il est à noter que le taux de réussite de votre promotion n'a pas été impacté par cette modification du processus de validation. Cela vous honore.

La profession que vous allez exercer est étroitement liée à votre capacité d'interagir avec l'autre. Quel peut-être l'impact d'une crise sanitaire sur une filière dont le métier repose essentiellement sur les interactions avec l'autre, sur l'échange, l'entretien ? Il convient d'y réfléchir sérieusement, notamment dans un contexte où le virus menace toujours. Le SPIP a toute sa place dans l'AP, plus encore quand nous traversons une crise de la nature de celle que nous connaissons. Et c'est de concert que nous devons avancer. Une réflexion sur les modalités de continuité de l'activité des SPIP, en interrogeant notamment l'opportunité du recours aux nouvelles technologies, doit être initiée et poursuivie. C'est à mon sens le rôle de jeunes professionnels (Iles), ce que vous êtes, que d'y participer. Cette réflexion pourrait être conduite conjointement avec l'école, impliquée dans une entreprise de transformation numérique.

Il faut se souvenir que dans le cadre de l'étude réalisée par l'observatoire de la formation, les deux principales motivations à devenir CPIP identifiées dans votre promotion sont de participer à la réinsertion des personnes détenues et l'intérêt pour les métiers de relations humaines. C'est sans doute de là que vous tenez votre force.

Quoiqu'il en soit, le SPIP, donc ses professionnels (Iles), est aujourd'hui très attendu. Sa connaissance fine des mécanismes de la peine devra être mobilisée, afin d'élargir l'éventail des réponses pénales aux infractions commises, et d'enrayer ce fléau qu'est la surpopulation carcérale.

Comme vous pouvez constater ce que vous saviez déjà, vous n'êtes pas venus pour rien, vous ne repartez pas sans but, et souvenez-vous que vous êtes indispensables. Il nous faut, et j'insiste sur le nous, maintenant l'assumer.

Pour conclure, je dirai : Enfin ! Non pas comme on dirait « enfin débarrassé », mais plutôt comme on dirait : « enfin, les choses sérieuses vont commencer ». Vous allez prendre pleinement votre place dans la communauté, au sein de laquelle vous avez toute votre place et au sein de laquelle nous sommes très fiers de vous accueillir.